



Avril 2018

BULLETIN MUNICIPAL N° 29

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.fr

- BUDGET 2017 - RÉSULTATS

Vote des Comptes Administratifs :

Commune

Fonctionnement : Dépenses 254 157,68 €, Recettes 373 117,82 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 396 550,68 €, le résultat 2017 ressort à + 515 510,82 €.

Investissement : Dépenses 515 653,96 €, Recettes 517 429,33 € et, compte tenu d'un déficit reporté de - 241 121,87 €, le résultat 2017 ressort à - 239 346,50 €.

Ce déficit sera comblé en 2018 par la perception des subventions attendues pour un montant de 237 000 € et par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement de 2 346,50 €.

Assainissement

Exploitation : Dépenses 17 192,78 €, Recettes 25 519,45 € et, compte tenu d'un excédent reporté de 65 542,13 €, le résultat 2017 ressort à + 73 868,80€

Investissement : Dépenses 9 658,83 €, Recettes 14 649,90 € et, compte tenu d'un excédent reporté de +15 636,70 €, le résultat 2017 ressort à + 20 627,77 €.

- BUDGET PRIMITIF 2018

FINANCES COMMUNALES

Les dotations de l'Etat et les diverses subventions (Etat, Conseil Départemental...) diminuent. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation en 2018 sur le taux des 3 taxes communales qui s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 10,30 % (moyenne départementale : 21,73 %)

Foncier bâti : 11,34 % (moyenne départementale : 18,75 %)

Foncier non bâti : 64,00 % (moyenne départementale : 78,35 %)

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a été votée par le Conseil Communautaire à 0 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2018

Le budget primitif 2018 s'équilibre à la somme de 607 388,49 € en recettes et en dépenses de fonctionnement et à la somme de 662 347,50 € en recettes et dépenses d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018

Le budget assainissement s'équilibre à la somme de 97 627,63 € en recettes et dépenses d'exploitation et à la somme de 85 953,40 € en recettes et dépenses d'investissement.

La redevance d'assainissement 2018 ne subit pas d'augmentation et reste établie ainsi :

Part fixe : 65,00 € TTC, coût au m3 : 0,25 € TTC

- RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT MAIRIE-SALLE MULTI ACTIVITÉS- BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE : Subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes

En mars 2017, le Conseil Municipal avait sollicité auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes l'attribution d'une subvention prévue dans le dispositif « Contrat Ambition Région » pour aider au financement de ces travaux estimés à 30 000,00 €.

La Région Auvergne Rhône Alpes vient de nous faire parvenir un arrêté attributif de subvention pour un montant de 6 000,00 €.

- ÉCOLE – INSCRIPTIONS

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2018-2019, il est demandé aux parents de bien vouloir inscrire dès à présent les enfants de 2 ans et plus.

Le Ministère de l'Education Nationale a annoncé que la scolarité deviendrait obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Les inscriptions sont reçues en Mairie sur présentation du livret de famille et du carnet de santé.
La garderie (0,50 € la ½ heure) fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h, l'après-midi de 16 h 30 à 18 h.
Le service de la cantine, de 12 h à 13 h 30, est facturé 3,60 € le repas.

- BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La bibliothèque intercommunale fait partie du réseau de 5 bibliothèques avec Aubignas, Alba, Le Teil et Valvignères qui bénéficient de services en ligne sous www.bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr
Cet accès libre permet de consulter un fonds de 30 000 documents, de bénéficier d'un abonnement et d'une carte unique ainsi que d'une navette hebdomadaire pour faire parvenir les livres dans la bibliothèque de son choix.

La bibliothèque de Saint-Thomé (Tél : 04 28 70 15 16) est ouverte les mardis de 15 h 30 à 18 h 30 et les jeudis de 16 h 30 à 18 h 30. Il n'y a pas de frais d'adhésion et le prêt des livres est gratuit.

- SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE : S.I.L

La signalisation d'information locale a pour objectif de guider l'utilisateur en déplacement. C'est un dispositif de signalisation routière qui est installé sur le domaine public routier.

Depuis juillet 2015, les services de l'Etat procèdent à la demande de retrait des enseignes et pré-enseignes figurant sur le bord des routes par le biais de mise en demeure auprès des propriétaires. Dès lors, les communes ont à leur charge la mise en place de la SIL sur leur territoire.

La commune de Saint-Thomé met en place cette SIL permettant d'indiquer les services, les commerces et les hébergements. Elle prend à sa charge l'acquisition des lames d'information et des supports et en assure la mise en place. Les réglottes personnalisées seront facturées aux demandeurs.
Les personnes intéressées doivent rapidement se faire connaître au secrétariat de mairie.

- ÉLAGAGE ET ABATTAGE SOUS LES LIGNES À HAUTE TENSION

Des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris à partir du 21 avril sur le territoire de la commune afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension et la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages. Ces travaux seront réalisés par la société T&E.

- PUBLICATION LITTÉRAIRE

Alban JOLLIVET, âgé de 16 ans, fils de Vanessa et de Raphaël, domiciliés Chemin de Lavergne, après avoir publié une nouvelle intitulée « Le Château de Fontenay-le-Fleury » vient d'écrire un roman « Plus fort que la mort ». Cet ouvrage publié par Edilivre est disponible en librairie et en ligne.

- ASSOCIATIONS

COMITÉ DES LOISIRS

- *Samedi 28 avril* : Journée d'initiation improvisation théâtrale suivie à 20 h 30 d'une soirée Casino (poker, black Jack, roulette, belote avec Show d'impro théâtrale). Inscriptions auprès de M. Benoit SOUBRANE (tél 07 83 78 34 62 ou bsoubrane@hotmail.fr)

- *Samedi 26 mai* : Sortie à Marseille avec visite guidée du vieux Marseille et du quartier du Panier le matin et visite des 12 calanques en bateau l'après-midi. Départ à 7 h 30 de la Place des Crottes, retour prévu vers 20 h.

Tarif journée : adultes 30 €, de 4 à 18 ans 20 €, - de 4 ans gratuit. Repas à charge des participants.

Inscriptions jusqu'au 29 avril au 06 24 15 90 06 ou par mail à comite.saint.thome@gmail.com

AMICALE LAIQUE

- *Samedi 2 juin* : Kermesse de l'école dans la cour de l'école. Repas à 19 h 30 : moules-frites (ou chipolatas sur demande). Tarif : Adultes 15 €, - de 12 ans 8 €, - de 6 ans gratuit. Places limitées, inscriptions **avant le 20 mai dernier délai** auprès de Marie-Pierre tél 06 23 35 49 57 ou d' Isabelle tél 06 50 57 86 17.

- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 11 mai, pont de l'Ascension. En raison du mardi 8 férié, la mairie ne sera donc ouverte que le lundi 7 mai pendant cette semaine-là.